

SUISSE—POULES IMPORTÉES.

Le consul à Bâle dit que la Suisse ne produit pas assez de poules ou d'œufs pour suffire au marché domestique, et que l'on fait une grande importation des deux.

La race italienne est la favorite pour la production des œufs. Il dit :

“ Un membre de la société ornithologique, qui réside ici, a obtenu les résultats suivants avec 55 pondeuses de la race italienne : En janvier, 422 œufs ; en février, 465 ; en mars, 690 ; en avril, 938 ; en mai, 900 ; en juin, 747 ; en juillet 500 ; en août 362 ; en septembre, 190 ; en octobre, 88 ; en novembre, 144 ; en décembre, 144 ; total, 5,591 œufs, valant \$100 au prix du marché à cette époque.”

FRANCE—INDUSTRIE LUCRATIVE.

Les rapports consulaires des Etats-Unis de 1893, relativement à la volaille et aux œufs, ne font aucune mention du commerce de la France : mais on y a reproduit le rapport fait en 1882 par le consul à Verviers et à Liège. Voici ce qu'on y lit :

“ Il paraîtrait qu'il s'importe de France, chaque année, 15 ou 16 œufs par tête de la population de la Grande-Bretagne. On calcule qu'en 1881, l'Angleterre a importé 792,000,000 d'œufs, soit environ deux douzaines par chaque homme, femme et enfant. En estimant à 37,000,000 la population de la France, on trouve que, par chacun de ses habitants, il s'importe une douzaine d'œufs en Angleterre ; et en comptant cinq personnes dans chaque famille, la population britannique se trouve à payer, pour les œufs, une somme annuelle de plus de \$5 par six familles françaises. Or, je veux démontrer que, non seulement les Etats-Unis devraient retirer ce montant, mais, de plus, que nous devrions fournir d'œufs la France elle-même.” * * * *

“ On estime que le cultivateur français retire de ses volailles un profit variant de 17 à 50 pour 100 ; les profits réalisés se sont quelquefois élevés à 85 pour 100 ; mais, en moyenne, ils ne dépassent guère 20 pour 100.” * * * *

“ Des Français qui ont étudié la question avec soin calculent qu'une poule peut pondre 450 œufs en trois ans, ou 150 par année, qu'elle paie ainsi deux fois ce qu'elle coûte durant cet espace de temps par les œufs qu'elle donne, et qu'elle rembourse le propriétaire, lorsqu'elle est vendue sur le marché, du prix d'achat. Il est admis que c'est à cet âge, alors qu'elle n'est plus utile comme pondeuse, qu'il vaut mieux la vendre pour la table. L'intérêt ou le loyer du terrain, le coût de construction d'un poulailler, la garde des poules, les pertes causées par les maladies et qui sont bien plus lourdes en France qu'aux Etats-Unis, font plus que la différence du coût du fret d'Amérique en Europe. Les œufs américains pourraient ainsi se vendre en Angleterre à meilleur marché que les œufs de France. Le fermier américain y trouvera son avantage à la longue.”

Toutes ces remarques s'appliquent avec encore plus d'à-propos au Canada et à l'éleveur canadien.